

DATE DE CONVOCATION
08/04/2024

DATE D’AFFICHAGE
08/04/2024

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE
27
PRÉSENTS
20
VOTANTS
25

L’an deux mille vingt-quatre, le **lundi 15 avril**, à 18 heures 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Damien de WINTER, Maire.

Etaient présents

M. Damien de WINTER, Mme Marie-France MOLLET, M. Jean-Pierre ISABEL, Mme Sophie MOBASHER, M. Jean-Louis BOISSÉE, Mme Sara ROUZIÈRE, M. Bruno LECŒUR, Mme Monique BOBLIN, M. Patrick DESVAGES, Mme Marie-France LEBON, Mme Catherine SIBBILLE, Mme Josette ALDROVANDI, M. Didier HERGAS, Mme Nelly AUBRON, M. Olivier VÉLASQUEZ, Mme Magali LE BLAIS, M. Frédéric LACOUR, M. Nicolas RICHTER, Mme Agathe PETRIGNANI, M. Bertrand VERSTRAETE.

Absents excusés

Mme Patricia FREIDOZ donne pouvoir à M. Damien de WINTER
M. Christophe BISSEY donne pouvoir à M. Bruno LECŒUR
Mme Edith LE ROUX donne pouvoir à Mme Josette ALDROVANDI
Mme Naïma ANNOUCHE donne pouvoir à M. Olivier VÉLASQUEZ
Mme Isabelle PIERRE donne pouvoir à M. Jean-Pierre ISABEL

Absents non excusés

M. Bernard LELAIZANT
M. Abdellah FAWZI

Secrétaire de séance : M. Bruno LECŒUR

Délibération n° 24.04.15/07

Objet / Demande de subvention pour l’équipement informatique et numérique de la future médiathèque - pôle culturel « Les Mains d’or »

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée qu'à l'occasion du futur aménagement de la médiathèque – pôle culturel « Les Mains d’or », il est prévu d'informatiser celle-ci.

Cette évolution s’inscrit dans une volonté d’offrir davantage de modernité et de convivialité au public usager, en améliorant en profondeur l’organisation des collections ainsi qu’un accès rapide et ludique à ces dernières.

Monsieur le Maire rappelle que l’objectif est ainsi d’affirmer l’attrait de la future médiathèque comme pôle de ressource documentaire et lieu de vie pour les habitants.

Afin de mener à bien ce projet, Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de solliciter auprès des partenaires dédiés, les subventions nécessaires à son financement, selon le plan de financement mis en évidence ci-après :

**PLAN DE FINANCEMENT
EQUIPEMENT INFORMATIQUE ET NUMERIQUE**

DEPENSES		
	Montant HT	Montant TTC 20%
Achat matériel informatique et numérique Photocopieur Vidéoprojecteur	22 172,00 €	26 610,00 €
Borne prêt/retour automatique	5 000,00 €	6 000,00 €
TOTAL	27 172,00 €	32 610,00 €

RECETTES	
Participation Commune de Giberville (20% minimum du montant HT)	5 434,40 €
Subvention de la DRAC (taux le plus élevé possible)	
Subvention Département-Contrat de Territoire (taux le plus élevé possible)	

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité ;

APPROUVE le projet d'informatisation de la future médiathèque – pôle culturel et les dépenses prévisionnelles telles que présentées ci-avant ;

SOLLICITE une subvention auprès de la DRAC Normandie - DGD Informatisation, au taux le plus élevé possible ;

SOLLICITE une subvention auprès du Département du Calvados (via le contrat de territoire), au taux le plus élevé possible ;

AUTORISE Monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les documents nécessaires à cette demande.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire de séance,
Bruno LECCEUR



Le Maire,
Damien de WINTER

